

PSAD EN COLERE : la FEDEPSAD, l'UPSADI et le SNADOM poursuivent leur mobilisation



À l'appel des trois organisations représentatives des prestataires de santé à domicile, la FEDEPSAD, l'UPSADI et le SNADOM, une journée de grève et une manifestation nationale unitaire ont eu lieu ce mercredi 6 octobre.

Le mouvement de grève a été massivement suivi, à près de 90 %, dans les 2 000 associations et entreprises de prestataires de santé à domicile.

Dans les territoires, les PSAD ont alerté les agences régionales de santé et les élus locaux sur la gravité des conséquences, à la fois sur les patients et sur l'emploi de proximité des coupes budgétaires dont le secteur a été et est encore l'objet tous les ans.

À Paris, la manifestation nationale devant le ministère de la Santé a réuni près de 1 000 prestataires et patients ainsi que 250 véhicules professionnels. Dans le même temps, la pétition nationale a réuni près de 40 000 signatures et ce chiffre augmente de jour en jour.

La FEDEPSAD, l'UPSADI et le SNADOM se félicitent de cette mobilisation et remercient celles et ceux qui ont contribué à sa réussite.

Pour autant, l'entrevue avec le cabinet du ministre de la Santé, qui s'est déroulée dans la foulée de la manifestation, n'a permis aucune avancée. Le Gouvernement est resté sourd à la colère des prestataires de santé à domicile et indifférent au sort des 4 000 salariés menacés ainsi qu'à celui des 2,5 millions de patients pris en charge à domicile.

La FEDEPSAD, l'UPSADI et le SNADOM ne comptent pas en rester là. La mobilisation va continuer et de nouvelles actions sont en préparation.

Les revendications

La FEDEPSAD, l'UPSADI et le SNADOM réclament :

Deux mesures immédiates...

- **La réouverture des négociations sur les deux dossiers pour lesquels le CEPS et le ministère ont pris des décisions brutales et unilatérales cet été (Apnée du sommeil et boucle fermée dans l'insulinothérapie)**
- **Le gel des mesures d'économies inscrites au PLFSS pour 2022**

...en attendant l'incontournable réponse structurelle attendue par le secteur, à savoir **l'organisation d'un Ségur de la santé à domicile** avec pour objectifs :

- Le **changement des modèles de régulation** permettant de conjuguer soutenabilité du système et qualité des prises en charge,
- Un travail approfondi **sur l'extension des métiers des PSAD** partout où cela fait du sens pour les patients,
- La **reconnaissance pleine et entière des PSAD** comme acteurs dans le système de santé.

Contact Presse :

FEDEPSAD : Alexandra DUVAUCHELLE / Tél. 06 30 29 93 72

UPSADI : Nathalie CREVEUX / Tél. 06 60 16 61 40

SNADOM : Jonathan MARTINEZ / Tél. 06 18 55 00 76